

# SURVEILLANCE MÉDICALE DES AGENTS DES MÉTIERS DE LA PROPRETÉ URBAINE

Rencontre de la prévention  
« La propreté urbaine en régie ou en sous  
traitance : les pratiques professionnelles et  
la prévention ».

# Quelle population?

- Cantonnier,
- Machiniste : conducteur de balayeuse, laveuse, etc.
- Perchiste,
- « Ripeur pour les encombrants »,
- Population masculine, moins de 5% de femmes,
- Secteur Propreté, collecte et déchets ordures ménagères, effectif national : 79 620 agents soit 4,3% des agents territoriaux.

*Source CNFPT, Tendances de l'emploi territorial, mars 2011.*

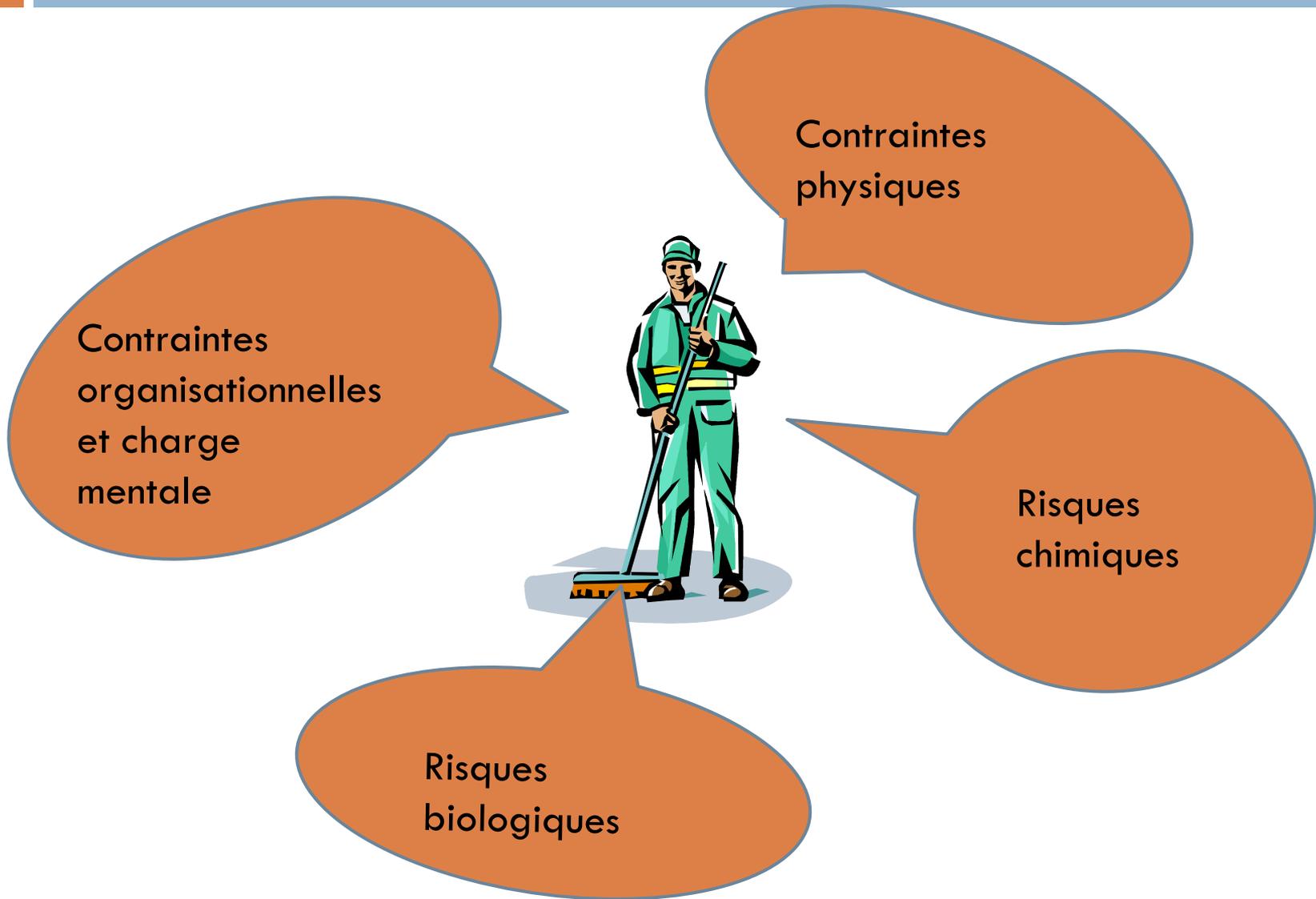
# Évolutions des métiers

- Environnement professionnel en forte évolution notamment depuis 2007,
- Polyvalence,
- Mutualisation de services dans le cadre de l'intercommunalité,
- **Importance croissante donnée aux services rendus aux usagers : proximité et qualité.**

# Les activités professionnelles

- Entretien et nettoyage des espaces et voies publics,
- Enlèvement des affiches « clandestines » et des graffitis,
- Enlèvement des encombrants et dépôts sauvages,
- Interventions l'hiver pour faciliter la mobilité et la sécurité des usagers.

# Agent de nettoyage urbain



# Machiniste et perchiste



Contraintes  
organisationnelles  
et charge mentale

Risques  
biologiques

Contraintes  
physiques

Risques  
chimiques

# Accidents de service

- Accident de circulation,
- Chute,
- Lombosciatique,
- Plaie par objet, projection de corps étranger dans les yeux, AES, plaie par jet sous pression,
- Brûlure et irritation dues aux produits,
- Irritation respiratoire, etc.

# Maladies professionnelles potentielles

- 12- Affections professionnelles provoquées par les dérivés halogénés des hydrocarbures aliphatiques
- 42-Affections provoquées par des bruits lésionnels
- 45-Hépatites virales
- 57-Affections péri-articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail
- 65/66-Manifestations allergiques cutanées et respiratoires
- 69-Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils
- 84-Affections engendrées par les solvants organiques liquides
- 97/98-Affections chroniques du rachis lombaire

# Surveillance médicale

- Visite d'embauche voire de pré-embauche (CdT R4624-10)
- En fonction de l'EVR : SMR ou pas (CdT R4624-19 et art.21 décret 85-603),
- Si SMR et/ou conduite alors visite médicale annuelle,
- Consultation médicale avec contrôle vaccinal et examens complémentaires dont les tests psychotechniques.

# Surveillance médicale

- Interrogatoire sur les conditions de travail,
- Anamnèse,
- Examen clinique à la recherche de:
  - ▣ Atteintes ophtalmologiques,
  - ▣ Altération de l'audition,
  - ▣ Pathologies cardio-vasculaires et veineuses,
  - ▣ Pathologies ostéo-articulaires : pieds+++ , mains, coudes, épaules, rachis,
- Souvent le seul rendez-vous médical : écoute attentive...conseils et orientations+++

# Actions préventives avec le MP

- Visites de poste et EVR (métrologie)
- Collectives :
  - Organisation du travail : le bruit, les installations sanitaires, les rythmes de travail, les tournées, etc.
  - Choix du matériel, des produits, des vêtements de travail et EPI : cahier des charges, explications de procédures,
  - Elaboration des conduites de premiers secours, pharmacies,
  - Formation: risque chimique et biologique, EPI, principes d'hygiène , premiers secours.

# Actions préventives avec le MP

- Individuelles :
  - ▣ Evaluation de risques comme le bruit, la charge physique, les vibrations,
  - ▣ Informations en consultation :
    - Hygiène, alcool, substances psychoactives, traitements médicamenteux,
    - Port, usage adapté et entretien EPI, chaussures de sécurité,
    - CAT en cas d'AES, en cas d'accident avec les produits utilisés
  - ▣ Informations en visite sur le terrain :
    - Pas de mélange ni déconditionnement,
    - Démonstration utilisation EPI et entretien.